



donation transformée en prêt

Par **midasy**, le **24/01/2012** à **13:05**

bonjour,

en voulant me draguer un homme m'a donné 500 euros en liquide. Après maintes tentatives sans succès, et sachant qu'il ne pouvait rien y avoir entre nous, il m'a demandé de lui remboursé ses sous soit-disant que c'était un prêt alors que je ne lui avais rien demandé. Il va voir toute ma famille pour raconter des conneries du style, je ne travaille pas (ce qui est faux), j'ai été virée de mon logement (ce qui est faux), que je suis hébergée par une amie (ce qui est faux)!!

aujourd'hui, il menace de porter plainte et je ne sais plus quoi faire. Il n'y avait pas de témoin, pas de reconnaissance de la soit-disant dette, c'était en liquide.

qu'est ce que je risque? comment puis-je me défendre s'il porte plainte?

merci d'avance

Par **youris**, le **24/01/2012** à **14:48**

bjr,

tout d'abord je ne pense que votre ami porte plainte car il faudrait une infraction supposée.

ce que peut faire cette personne c'est de demander à un tribunal de rendre contre vous une injonction de payer mais je n'y crois pas non plus car il lui faudra prouver qu'il s'agissait d'un prêt et non d'un cadeau.

à votre place pour être tranquille, je lui rendrais son argent et passerais à autre chose, vous y gagnerez en tranquillité.

cdt